

20 minutes online; 1. September 2016

Ausgaben-Nr. Seite

Berne

La réorganisation de l'Agroscope inquiète

Huit parlementaires ont fait part de leur inquiétude sur le sort de l'institut de recherche agricole.

La réorganisation de l'institut de recherche agricole Agroscope inquiète sous la Coupole: pas moins de huit parlementaires fédéraux de droite comme de gauche ont interpellé le Conseil fédéral à son sujet. Tout est sous contrôle, leur répond jeudi le gouvernement.

Alors que l'institut n'existe sous sa forme actuelle que depuis 2014, il a été décidé en avril que les quatre instituts et les 19 divisions de recherche seraient supprimées au 1er janvier 2017. Vingt-quatre postes de cadres vont ainsi disparaître au profit de dix nouveaux postes.

Pourquoi une réorganisation si rapide, s'interroge par exemple le conseiller national Jacques Bourgeois (PLR/FR). Les objectifs de fond du mandat de prestation 2014-2017 sont atteints, mais l'organisation présente des lacunes, surtout à cause d'une trop faible utilisation des synergies entre les instituts, explique le gouvernement.

Les employés se plaignaient régulièrement de processus décisionnels aussi longs qu'inefficaces. La nouvelle structure rationalise les structures de direction, aiguise le profil des prestations et améliore celles qui sont utiles pour la pratique comme pour la recherche.

Plus de 2 millions d'économie

La réforme permet également de réaliser les mesures d'économies décidées par le Conseil fédéral face à la menace de déficits budgétaires. La suppression d'un niveau hiérarchique se traduira au final par un allègement budgétaire récurrent de plus de 2 millions de francs à compter de 2018 au plus tôt.

Le gouvernement tient par ailleurs à rassurer Barbara Schmid-Federer (PDC/ZH) qui s'inquiète pour les employés dont le poste va disparaître. Plus de la moitié des 24 cadres touchés auront une autre fonction dans l'organisation.

Agroscope aide activement les autres durant six mois à retrouver un poste à l'interne ou ailleurs. Les résiliations de contrat ne peuvent pas exclues, mais pour 2017 au plus tôt et avec une indemnité de départ pouvant aller jusqu'à douze mois de salaire. Agroscope utilise le plan social pour l'administration fédérale.

Mandat inchangéagro

La réorganisation ne remet pas en cause l'actuel mandat de prestations d'Agroscope. La Confédération est toujours disposée à consacrer à la recherche agroalimentaire près de la moitié des fonds fédéraux alloués à la recherche de l'administration fédérale, précise le gouvernement au conseiller national Jean-Pierre Grin (UDC/VD).

La nouvelle structure permet de répondre plus rapidement aux préoccupations spécifiques du secteur agroalimentaire. Les nouveaux centres de compétence facilitent les échanges et la coopération avec les gens du terrain. Les suppressions de postes n'entraînent pas de diminution des prestations en matière de recherche, y compris viticole, assure le gouvernement à Marco Romano (PDC/TI).

(nxp/ats)